Institut du Tourisme
Fédération des offices de tourisme de Bretagne

Programme de Formation

Territoire rando : concevoir et commercialiser des séjours itinérants à pied et à vélo

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Chargés de commercialisation de séjours - développeur de produits touristiques

Objectifs pédagogiques

Maîtrise de la technique de conception de produits touristiques ;

Bien connaître les réseaux de commercialisation des produits touristiques ;

Assurer la veille d'un produit touristique

Description

Ce que cette formation vous apporte

- Concevoir des séjours et circuits itinérants adaptés à la commercialisation
- Connaître les réseaux de commercialisation
- Assurer la veille de votre produit touristique

Ce qui fait la différence

Une formation de l'Institut du Tourisme de Bretagne, organisme de formation de la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne (certifié Qualiopi), conçue pour les équipes des offices de tourisme. Des méthodes pensées pour les équipes des offices de tourisme et leurs partenaires.

Cette formation vous permettra de créer des séjours et circuits touristiques itinérants à pied et à vélos adaptés à la commercialisation au niveau national et international en BtoC ou BtoB.

Programme :

Technique de conception de packages itinérants :

- Déterminer la clientèle cible
- Recenser l'offre touristique
- Qualifier l'offre
- Déterminer son itinéraire
- Les outils d'aide à la création d'itinéraires
- Elaboration du séjour
- La fiche technique et le programme

Technique de commercialisation, vente :

- Les arguments de vente
- La distribution
- Les partenaires

- Les supports

La vente, la réservation

Le contrat de vente, convention de partenariat, la facture

Les relations avec les tours opérateur, leurs besoins, leur langage

Les labels et réseaux qui comptent

Les aléas des séjours rando à pied et à vélo

Les retours d'expérience

Prérequis

Travailler pour un organisme territorial de tourisme
Etre concerné ou intéressé par la commercialisation de séjours
Avoir des connaissances sur le cadre juridique de la commercialisation de voyages

Modalités pédagogiques

Accueil en présentiel dans une salle dédiée – Les apprenants bénéficient d'un environnement propice à l'apprentissage.

Formation prévue pour un groupe de 6 à 10 personnes.

Mise à disposition en ligne de documents – Accès à des ressources pédagogiques après la formation pour un apprentissage continu.

Moyens et supports pédagogiques

Documents supports de formation – Matériel de formation projeté durant les sessions.

Supports de formation en ligne – Accès à des ressources pour approfondir les connaissances après la formation.

Alternance d'exposés participatifs et d'exercices pratiques et projets collectifs – Les participants mettent en pratique leurs connaissances à travers des exercices.

Modalités d'évaluation et de suivi

Feuilles de présence – Suivi de la participation des stagiaires ;

Questions orales ou écrites – Des QCM seront utilisés pour évaluer les connaissances ;

Questionnaire de positionnement – Évaluation diagnostic avant la validation de l'inscription ;

Formulaires d'évaluation – Un questionnaire de satisfaction à chaud et une évaluation sommative pour suivre la progression des compétences ;

Certificat de réalisation – Délivrance d'un certificat à la fin de la formation.

Informations sur l'admission

Renseigner le questionnaire de positionnement

Délais d'accès

- **Formations INTER (catalogue)** : inscription possible jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la session, dans la limite des places disponibles. Vous recevez sous 48 h un accusé de réception, puis la convention, le questionnaire de positionnement et la convocation.
- **Formations INTRA / sur mesure** : après un entretien d'analyse du besoin, la formation peut démarrer sous 4 à 8 semaines.
- **Prise en charge OPCO (AFDAS…)** : nous vous conseillons de déposer votre demande au moins 3 semaines avant le début de la formation.

Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les **personnes à mobilité réduite**. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh